

LE DÉROULEMENT DE L'AFFAIRE CLIMAT

Où en sommes nous? Après des mois de retards et de délais repoussés, la Région Flamande a déposé une demande à la plus haute instance juridique du pays, la Cour de Cassation, d'annuler le jugement du tribunal d'arrondissement. La procédure sera ainsi inutilement plus longue et forcera les parties à mettre davantage d'argent dans cette affaire.

